

Rapport financier

par Patrick Bourru, trésorier général

Le présent rapport financier expose le résultat de la gestion de l'année 2005 et propose le budget de l'année 2007 avec les taux de cotisations correspondants.

BILAN 2005

Même s'il est clos avec un léger déficit, 2.387 €, soit moins de 1% du budget, cet exercice 2005 reste très positif pour notre organisation.

En effet, dans la lignée de l'année 2004, la poursuite des actions portées par le SNITPECT et les résultats obtenus en 2005 ont maintenu et même augmenté l'adhésion de nos camarades ITPE : grâce au relais des sections locales, secrétaires et trésoriers de section en tête, les adhésions et les cotisations sont à nouveau en hausse. Après +10% en 2004, nous avons enregistré encore plus de 5% de hausse des rentrées en 2005, largement supérieur à l'objectif que le congrès avait validé à travers le budget prévisionnel. La recette supplémentaire sur ce poste est de 40.000 € et nos cotisations représentent près de 87% de nos ressources en 2005, contre moins de 75 % dans les années 90.

En recettes diverses, nous avons enregistré également une recette exceptionnelle de 15.306 € en provenance de la clôture d'un compte que gérât notre camarade Gérard Plessis dans le cadre de l'organisation des voyages.

Ces éléments ont rehaussé les recettes du chapitre D.

Notre annonceur de son côté vient quelque peu ternir ces bons résultats, avec une contribution en baisse, à hauteur de 33.000 €. Nous devons néanmoins le remercier des efforts qu'il accomplis pour poursuivre nos publications, Répertoire et Revues, et du côté des ITPE, nous devons tout faire pour l'aider et faire durer cette collaboration.

Finalement, avec des recettes de 437.100 €, nous avons pu disposer pour la gestion 2005 d'un budget équivalent à celui de 2004, supérieur de 32.000 € au budget voté il y a un an.

Sur cette année 2005, les dépenses ont en revanche augmenté de 31.000 € par rapport à l'année précédente et de 34.500 € par rapport au budget adopté. Après un excédent de 25.267,28 € en 2004, la clôture 2005 se traduit donc par le petit déficit cité en début de ce chapitre.

Ces dépenses appellent les commentaires suivants : globalement le fonctionnement du siège est stable, la hausse correspond heureusement à l'action syndicale.

Pour le fonctionnement, chapitre A, les travaux du siège ne sont toujours pas lancés. Nous avons consulté plusieurs architectes pour tenter d'élaborer un projet solide, mais cette opération ne les intéresse visiblement pas, un "petit" projet dans un immeuble ancien, avec les sujétions que cela suppose est un frein évident à leur engagement. Nous n'abandonnons pas pour autant l'idée, mais il devient délicat d'afficher des dates...

Pour les autres lignes du chapitre A, deux dépenses non ordinaires peuvent être signalées. Nous avons remplacé notre vieille installation téléphonique pour un coût de 4.220 €, en ligne A4-mobiliers et rénové notre site internet avec l'assistance d'un cabinet privé pour un coût de 5.200 €, en ligne A7-informatique. Tout cela conduit à une somme proche de celle de 2004, qui reste inférieure de 17.000 € au budget.

Pour le chapitre B des dépenses de personnel, il s'agit des salaires et charges

sociales de la femme de ménage. La dépense de 10.700 € est conforme à l'évaluation faite pour le budget.

Les dépenses de publications du chapitre C sont à nouveau en forte hausse, à 102.838 €, soit 25.000 € de plus qu'en 2004.

Mais il est vrai que la lecture pour nos camarades a fortement augmenté aussi : le nombre de pages des Tribunes et Flash est passé de 338 pages en 2004 à 488 pages en 2005 !

En matière d'action syndicale, les dépenses sont légèrement supérieures aux prévisions. Nous rappellerons que pour la ligne propagande, l'augmentation par rapport à l'année précédente correspond au coût de la campagne pour les élections à la CAP, à savoir 44.722 €. Cela valait le coût, puisque nous avons brillamment remporté ces élections, en améliorant notre pourcentage malgré un niveau de départ déjà très élevé et malgré la présence d'une quatrième liste.

La ligne en dépassement sensible est celle de la commission exécutive et de ses groupes de travail, avec une séance exceptionnelle le 10 mai 2005. Cette hausse correspond donc à son activisme soutenu qui est à saluer, c'est ce type d'engagement syndical qui fait la force de notre organisation et permet les résultats que nous connaissons, nous devons les en remercier.

Enfin sur ce budget 2005, vous aurez remarqué que l'emprunt contracté pour l'achat de notre siège, 11 rue Meslay, est désormais à 0, nous sommes pleinement propriétaires.

Finalement le total de nos dépenses aura été de 439 518 € en 2005.

BUDGET 2007

Le budget 2007 est proposé en équilibre à hauteur de 410.500 €.

En recettes, les prévisions de rentrées de cotisations sont inscrites à hauteur du réel constaté en 2005. Il faut rester à ce niveau au minimum, des sections militantes sauront aller au-delà et les sujets de rencontres et débats entre les ITPE pour porter nos positions et revendications auprès des directions ne manquent pas en ces périodes.

Pour notre annonceur, son apport est reconduit à hauteur de celui qu'il a pu payer réellement en 2005, soit 33.000 €. Chacun doit l'aider quand il est sollicité

pour fournir des coordonnées de ses partenaires.

Pour les dépenses, en fonctionnement les lignes sont liées aux réalités des derniers exercices.

Pour les publications, avec l'objectif de maintenir l'information des adhérents au même niveau, 100.000 € sont inscrits.

Pour l'action syndicale, c'est aussi le maintien du niveau habituel des dépenses, sans dépenses pour les élections CAP en cette année 2007.

Enfin la ligne des emprunts est reconduite à 15.000 € dans l'espoir toujours d'arriver à lancer concrètement la rénovation du siège.

COTISATIONS 2007

Traditionnellement, nous appliquons la hausse des traitements de juin 2005 à juin 2006. Le gouvernement nous a octroyé 1,2% sur cette période. C'est le taux qu'il est proposé d'appliquer pour calculer le montant des cotisations dues en 2007.

Le tableau habituel ci-joint donne les montants par groupe de cotisation.

Ce rapport est soumis à l'avis des sections pour être débattu lors de notre Congrès de décembre 2006.

Groupes de cotisation	Cotisation 2007	Grades FPE corps des ITPE	Echelons	Grades FPT cadre d'emploi	Echelons	Grades FPE corps des IPC	Echelons
2	10	Elèves					
3	84	ITPE	1 - 2	IT	1 - 2		
4	128	ITPE	3 - 4	IT	3 - 4		
5	155			IC CN	1	IPC	1
		ITPE	5 - 6	IT	5 - 6		
6	177	IDTPE	1	IP	1 - 2	IPC	2 - 3
				IC CN	2 - 3		
		ITPE	7 - 8 - 9	IT	7 - 8 - 9		
7	207	IDTPE	2 - 3	IP	3 - 4	IPC	4 - 5 - 6
				IC CN	4 - 5 - 6		
		ITPE	10 - 11	IT	10		
		IDTPE	4 - 5	IP	5 - 6	IPC	7 - 8
8	234	IC2G	1 - 2	IC CN	7 - 8	ICPC	1
		IC1G	1	IC CE	1		
		IDTPE	6 - 7	IP	7 - 8	IPC	9
		IC2G	3 - 4	IC CN	9	ICPC	2 - 3
9	258	IC1G	2 - 3	IC CE	2 - 3		
		IDTPE	8	IP	9		
		IC2G	5 - 6	IC CN	10	IPC	10
10	267	IC1G	4 - 5	IC CE	4 - 5	ICPC	4 - 5
		DDE	HE	IC CE	6 - 7	ICPC	6 - 7
11	145	Hors administration 1 ^{er} niveau					
12	208	Hors administration 2 ^e niveau					
13	267	Hors administration 3 ^e niveau					
14	55	Retraité ITPE		Retraité IT			
15	59	Retraité IDTPE		Retraité IP - IC		Retraité IPC - ICPC - IGPC	

ITPE Ingénieur TPE
 IDTPE Ingénieur Divisionnaire
 IC2G Ingénieur en Chef 2^e groupe
 IC1G Ingénieur en Chef 1^{er} groupe

DDE Directeur départemental
 IT Ingénieur Territorial
 IP Ingénieur Principal
 IC CN Ingénieur en Chef Classe Normale

IC CE Ingénieur en Chef Classe Exceptionnelle
 IPC Ingénieur PC
 ICPC Ingénieur en Chef PC
 IGPC Ingénieur Général PC

Réduction d'impôts : en 2007, vous pouvez déduire de vos impôts sur les revenus 66% des cotisations syndicales versées en 2006. Votre charge nette n'est donc que de 33% des cotisations indiquées ci-dessus (et si vous êtes aux "frais réels", intégrez cette dépense dans ces frais).

Résultat 2005 - Budget 2007

EUROS	Réel 2004	Budget 2005	Réel 2005	Budget 2006	Budget 2007
A0 Remboursements	3 000,00	4 000,00	3 000,00	4 000,00	3 000,00
A1 Impôts, assurances	6 730,63	9 000,00	6 991,96	8 000,00	7 000,00
A2 Charges, EDF, GDF	8 423,39	9 000,00	7 390,23	9 000,00	8 500,00
A3 Téléphone	7 083,61	7 000,00	7 112,74	7 500,00	7 500,00
A4 Mobilier,réparations	1 584,99	23 000,00	6 702,58	2 000,00	2 000,00
A5 Fournitures bureau	18 097,93	8 500,00	9 694,07	8 500,00	8 500,00
A6 Timbres	5 511,89	6 000,00	7 141,26	6 000,00	6 000,00
A7 Fichier informatique	938,57	4 500,00	6 410,83	2 500,00	2 500,00
A8 Abonnements	2 894,59	3 000,00	2 655,27	3 000,00	3 000,00
A FONCTIONNEMENT	54 265,60	74 000,00	57 098,94	50 500,00	48 000,00
B PERSONNEL	14 445,18	11 000,00	10 696,63	15 000,00	12 000,00
C PUBLICATIONS	77 751,91	60 000,00	102 838,01	80 000,00	100 000,00
D1 CE-groupe travail	32 893,14	30 000,00	37 944,92	30 000,00	38 000,00
D2 Bureau national	59 044,55	60 000,00	58 237,94	60 000,00	60 000,00
D3 Propagande	28 560,87	65 000,00	66 314,83	30 000,00	30 000,00
D4 Congrès	27 871,49	32 000,00	34 419,27	32 000,00	35 000,00
D6 AG des sd	10 950,60	0,00	55,40	20 000,00	0,00
D7 Fédérations	64 876,63	70 000,00	69 768,18	70 000,00	70 000,00
D ACTION SYNDICALE	224 197,28	257 000,00	266 740,54	242 000,00	233 000,00
E RISTOURNES	0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
F1 Divers	1 005,10	1 500,00	1 144,28	1 500,00	1 500,00
F2 Imprévus	84,98	1 000,00	1 000,00	500,00	500,00
F3 Fonds roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F4 Par avance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F DIVERS	1 090,08	2 500,00	2 144,28	2 000,00	2 000,00
P EMPRUNTS	36 692,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
Total dépenses	408 442,05	405 000,00	439 518,40	405 000,00	410 500,00
Ecart	25 267,28	0,00	-2 387,43	0,00	0,00
Excédent		Equilibré	Déficit	Equilibré	Equilibré
Fonds de roulement	284 112,49	284 112,49	281 725,06	281 725,06	281 725,06
Total Recettes	433 709,33	405 000,00	437 130,97	405 000,00	410 500,00
A Cotis n	335 651,81	310 000,00	349 717,45	340 000,00	350 000,00
B Cotis n-1	26 172,42	30 000,00	30 821,50	25 000,00	20 000,00
A+B COTISATIONS	361 824,23	340 000,00	380 538,95	365 000,00	370 000,00
D1 Remboursement	9 549,00	3 000,00	4 100,00	3 000,00	3 000,00
D2 Divers	4 746,52	2 000,00	17 716,86	2 000,00	2 500,00
D3 Intérêts	1 908,58	2 000,00	1 800,94	2 000,00	2 000,00
D4 Fonds roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D ACCIDENTELLES	16 204,10	7 000,00	23 617,80	7 000,00	7 500,00
E PUBLICATIONS	55 681,00	58 000,00	32 974,22	33 000,00	33 000,00